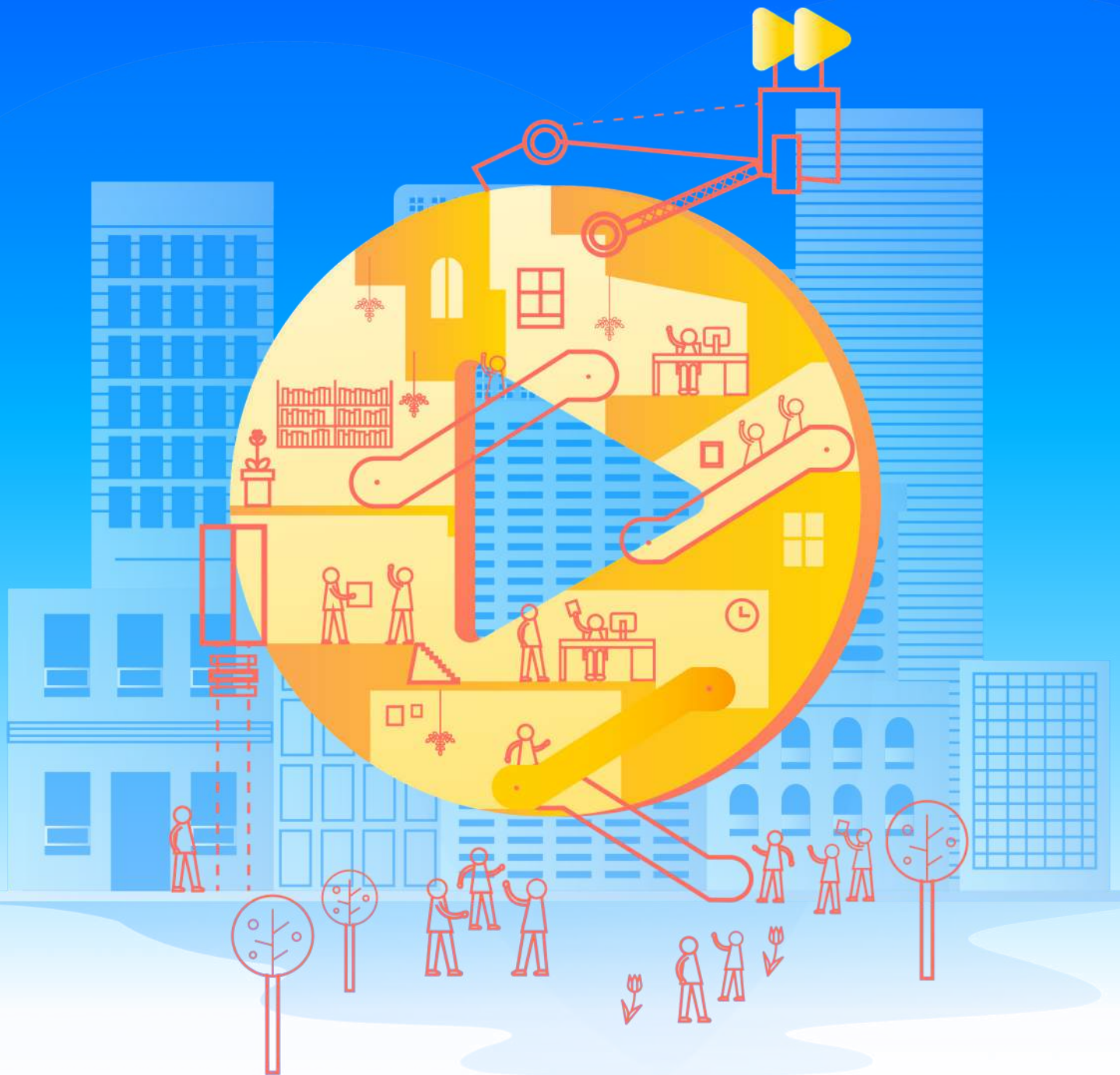


NET-ENTREPRISES.FR



LA SIMPLICITÉ
AU SERVICE DES ENTREPRISES

Sommaire

Intro	Toujours plus de simplification L'équation d'un succès collectif	p.3
1.	L'identité numérique d'une entreprise « Dites-le nous une fois »	p.4&5
2.	La DSN La preuve par 70 et plus	p.6&7
3.	Le tableau de bord Un outil de pilotage partagé	p.8
4.	Un large bouquet de services Pour les entreprises	p.9
5.	Le module mandat Focus sur l'un des services	p.10
6.	Notifications et nomenclatures Des retours industriels	p.11



net-entreprises.fr
aujourd'hui

3 millions

d'inscrits au patrimoine
de net-entreprises.fr

+28 millions

de données collectées
pour les secteurs du privé
et de la Fonction publique

**75 procédures
remplacées**

par la Déclaration Sociale
Nominative (DSN)

+39 millions

de déclarations déposées par
année sur net-entreprises.fr

**Une coopération inédite
entre acteurs de la sphère
publique et privée...**

- Organismes de Protection Sociale
- Représentants de la prévoyance collective, de la mutualité et des assurances
- Éditeurs de logiciels
- Experts-comptables
- Organisations patronales et syndicats de salariés

**...Pour mutualiser
expertises et moyens !**

De la simplicité au service des entreprises

Le collectif du GIP-MDS est à l'initiative du portail **net-entreprises.fr**, ouvert en 2000 avec une seule déclaration en ligne et... aucun inscrit !

Un chemin important a été parcouru en 25 ans : plus de 2 millions d'entreprises inscrites à un large bouquet de services.

L'ÉQUATION D'UN SUCCÈS COLLECTIF



UN COLLECTIF INEDIT ET UN PORTAIL UNIQUE, NET-ENTREPRISES.FR, pour toute la sphère sociale



UN OBJECTIF COMMUN, la simplification au service des entreprises



UNE EXPERTISE ÉPROUVÉE sur des projets d'envergure : identité numérique, Déclaration Sociale Nominative, prélèvement à la source...



DES DONNÉES de qualité et sécurisées



UN BOUQUET de services important et gratuit

Grâce à son expertise, **net-entreprises.fr** n'a cessé d'élargir son offre de services. Dans cette logique, les pouvoirs publics lui ont confié une succession de grands projets numériques : la création d'un portail commun dès 2000, la mise en place de la **DSN** dès 2013, la mise en oeuvre du prélèvement à la source et du prélèvement à la source pour les revenus autres (**PASRAU**) en 2019, la **généralisation de la DSN à l'ensemble de la Fonction publique** depuis 2022 et d'une manière générale, l'animation d'une **véritable industrialisation des échanges entre les entreprises et l'administration** et la mise à disposition d'un large bouquet de services pour les formalités sociales.



Les démarches des entreprises sur ce **portail commun** pour leurs déclarations sociales en ligne sont :
gratuites + simples + sécurisées

Et encore ?

La capacité collective à **co-construire des projets complexes** permet d'envisager de **nouvelles mutualisations** sous forme de **nouveaux services**. Cela évite à chaque organisme de développer sa propre solution et de démultiplier les coûts.

L'identité numérique d'une entreprise



Grâce à son identifiant net-entreprises.fr, une entreprise peut se connecter aux sites des organismes qui ont déployé notre service d'identité numérique partagée. Nous appliquons le principe du « Dites-le nous une fois », comme pour l'identifiant France Connect des citoyens.

L'identité numérique est déjà partagée pour :

- Le site dédié au **Compte Professionnel de Prévention** de la CNAV
- Le site **jedecclare.com** des experts-comptables
- Le site d'**un organisme de prévoyance**
- L'accès aux **taux AT/MP** pour l'Assurance Maladie
- Le **compte formation**
- L'accès au compte de la **CRPCEN** (Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires)
- L'accès à **Portailpro**
- Le **compte entreprise** de l'Assurance Maladie

« Dites-le nous une fois ! »



Exemple de connexion en utilisant son identité d'entreprise



Deux modalités possibles

1. Accès entre portails partenaires : l'interopérabilité

L'interopérabilité permet de mettre en relation des identités entre portails partenaires.

Pré-requis : l'utilisateur doit s'inscrire sur les deux portails et associer ses inscriptions une première fois. Par la suite, il s'authentifie sur l'un ou l'autre des portails et navigue entre eux sans nécessité de réauthentification.

Exemple : un expert-comptable qui accède à **jedecclare.com** peut cheminer vers net.entreprises.fr pour valider la charte DSN sans avoir à s'authentifier à ce niveau.

2. Accès par « MAG », Mire d'Authentification Générique

Le site partenaire délègue à net-entreprises.fr les traitements d'inscription et d'authentification de manière totalement transparente pour l'utilisateur.

La saisie des données d'inscription et d'authentification est déportée vers un autre organisme en véhiculant ce qui est déjà connu sur net-entreprises.fr grâce au stock de 3 millions d'entreprises inscrites.

L'authentification « MAG » évite **au site partenaire d'investir** sur toute la logique de gestion des inscriptions et avec la généralisation de la DSN, elle est de plus un **puissant vecteur de lutte contre la fraude**.



Les bénéfices

La gouvernance d'une identité numérique partagée est un système gagnant / gagnant.

1. SIMPLIFIER

- **Moins de mots de passe** pour les entreprises et les utilisateurs
- **La suppression d'un contact se fait en un seul lieu !**

2. MUTUALISER LES MOYENS

- **Chaque organisme n'a pas à investir lui-même dans un système d'identification**

3. FIABILISER LES CONTACTS

- Des actions d'**amélioration continue** garantissent la qualité des contacts : la fiabilité des adresses mail et leur délai d'expiration sont par exemple régulièrement testés et purgés.



Qu'est-ce qui définit l'identité numérique d'une entreprise ?

- La reconnaissance de cette identité SIRET + nom + prénom est gérée au niveau du portail.
- Le SIRET est contrôlé par le référentiel partagé sur net-entreprises.fr.

SIRET



UN NOM



UN PRÉNOM



UN MOT DE PASSE



Une mise en œuvre souple et rapide

Ce service est livré sous la forme d'un package, facile à intégrer par le Système d'Information (SI) de l'organisme.



De nouvelles mutualisations sont possibles pour continuer à offrir davantage de simplification aux entreprises.

Un service utile pour tous !

MAG permet un accès sécurisé entre les différents portails.

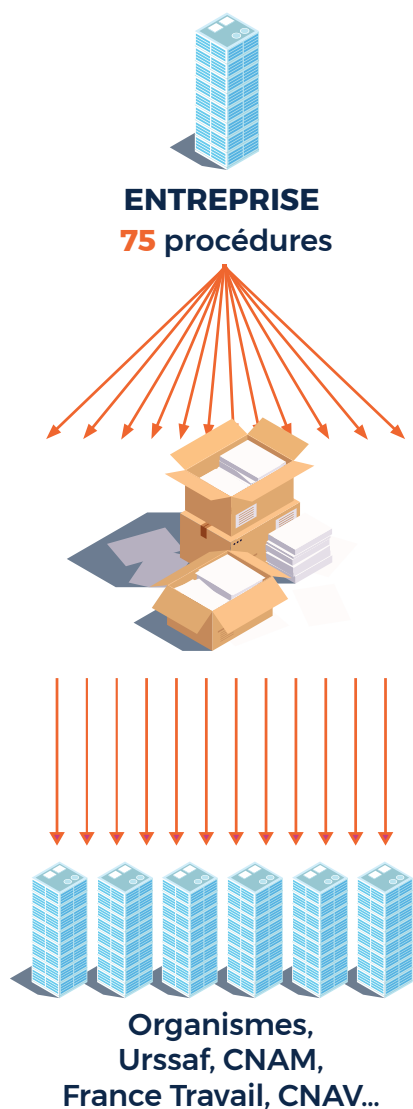


La DSN, la preuve par 75 formalités et plus

Depuis 2024, la DSN remplace 75 procédures. Ce flux unique mensuel est désormais le seul canal de transmission des données sociales pour tous les employeurs du secteur privé depuis janvier 2017. Depuis janvier 2022, toute la Fonction publique est à son tour entrée en DSN. De nouvelles simplifications sont prévues en 2024 et 2025.

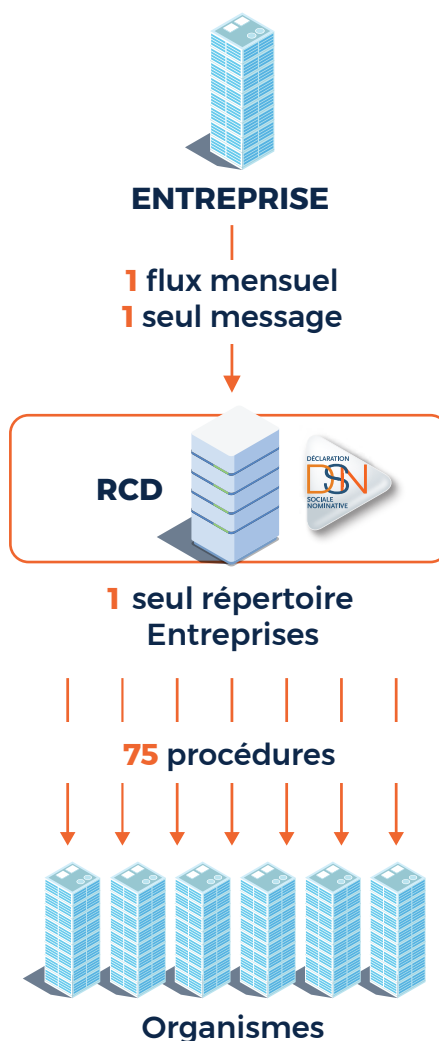
Avant la DSN

Des normes, des rythmes, des périodicités, des messages et des stockages multiples



Avec la DSN

L'entreprise est connue une fois et fait une seule démarche



La DSN est une photo de la paie

Grâce aux transmissions automatisées, les déclarants et les gestionnaires de paie n'ont plus à se préoccuper des différentes mises en forme et descriptions des mêmes données sources : celles de la paie.

Les données de la DSN :

- L'identification de l'employeur et du salarié
- Les caractéristiques de l'emploi exercé
- La rémunération versée au salarié
- Les bases des cotisations

La collecte des données est mutualisée et partagée avec les organismes de protection sociale selon leurs besoins.

Des signalements d'événements (arrêts de travail, fins de contrats de travail, etc.) complètent le dispositif mensuel s'ils sont indispensables à connaître en cours de mois.



Les conditions de succès de la DSN appliquées au prélèvement à la source

La DSN a servi de socle au prélèvement à la source. L'enjeu fut de faire coïncider législation fiscale et principes de la DSN, son rythme mensuel et l'appui d'une déclaration sur le SIRET. Un système similaire s'est ajouté sur les Revenus Autres, PASRAU.

Pour réussir ce flux unique mensuel, nous avons :

- Appris avec les organismes et les entreprises à **parler un langage commun**, à travers la normalisation des données
- Pris le parti de nous baser seulement sur les données connues de l'employeur : **chaque information est demandée une seule fois et est issue des systèmes de paie et RH**
- Co-construit avec l'ensemble des acteurs **un dispositif en capacité d'évoluer pour prendre en compte d'autres besoins.**



En outre, la DSN constitue un puissant levier de lutte contre les fraudes en liant les cotisations aux droits.

Évolutions DSN 2023 et 2024

Évolutions 2023

- Généralisation de l'usage de la DSN à la Fonction publique
- Recouvrement de la taxe d'apprentissage et contribution à la formation (CFP-TA) par l'Urssaf
- Recouvrement des cotisations CNIEG par l'Urssaf
- Généralisation du recouvrement des cotisations Assurance Chômage des intermittents du spectacle et des expatriés en DSN
- L'entrée en DSN des caisses de congés du BTP, Manutention portuaire et Bâtiment, ainsi que des établissements de Monaco et Mayotte
- Réception automatisée des effectifs généraux et OETH calculés par l'Urssaf et la MSA
- Prise en compte des temps partiels thérapeutiques dans le périmètre des arrêts de travail
- Calcul du taux Bonus-Malus notifié automatiquement

Les principales nouveautés de la DSN 2024 :

- Mise en place de la nouvelle norme
- Le prélèvement à la source (PAS) intègre les IJSS à temps partiel thérapeutique (hors longue maladie) et l'épargne salariale (si l'employeur la verse)
- Le montant net social : stabilisation de la cible
- Collecte des heures supplémentaires exonérées en net
- Amélioration de l'identification des salariés nés à l'étranger
- Extension des CRM normalisés Urssaf (CRM 119 et 120) et MSA (CRM 130)
- Substitution de la DSIJ congé de deuil
- Extension des signalements fin de contrat de travail unique



Pour accompagner ou anticiper la mise en place de la DSN, une base de connaissances est disponible sur **net-entreprises.fr**.

Le tableau de bord

Un outil de pilotage partagé

Grâce au tableau de bord DSN et à ses extensions, l'entreprise accède à une vue d'ensemble des actions qu'elle a faites et de leurs conséquences. En outre, le tableau de bord DSN et celui de net-entreprises.fr ouvrent l'accès aux services spécifiques des organismes.



Le tableau de bord permet :

- La vérification des données
- La bonne prise en compte des droits des salariés
- Des démarches déclaratives simplifiées pour le gestionnaire de paie
- L'amélioration continue des systèmes de paie

Les informations disponibles sur le tableau de bord

- **États de prise en compte** : reçu/traité/envoyé aux organismes destinataires /rejeté
- **Certificats de conformité** : **DSN OK** (mais les CRM restent à vérifier)
- **Bilans d'anomalies**
- **Comptes Rendus Métiers (CRM)** : chaque organisme intègre les éléments transmis dans son système et analyse la cohérence des données transmises dans les déclarations afin d'en **garantir la fiabilité**. Suite à cette analyse, il met à disposition un « Compte Rendu Métier » (ou CRM) sur le tableau de bord, en précisant les anomalies ou en confirmant la qualité des déclarations : CRM CNAM pour le signalement des arrêts de travail ou DGFIP avec les taux PAS à appliquer, bilans Urssaf ou Agirc-Arrco...
- **Bilans des Organismes Complémentaires (OC)**
- **Autres bilans complémentaires** : BPIJ* de la CNAM pour suivre le paiement des Indemnités Journalières, Attestation Employeur Rematérialisée pour France Travail, services + de l'Urssaf...
- **Gestion du Compte Personnel de Formation**, le CPF, en complément des droits de base du salarié sur la formation, l'employeur peut faire des abondements



Le bouquet net-entreprises.fr à votre service s'étend progressivement

* BPIJ : Bordereaux de Paiement des Indemnités Journalières



Un large bouquet de services

Pour les entreprises

Le GIP-MDS a constamment développé de nouveaux services pour répondre aux demandes de ses membres et pour trouver des solutions aux besoins RH des entreprises.

InterOPS Système d'interopérabilité entre SI des Organismes de Protection Sociale	Mandat Module pour réduire le nombre de saisies liées aux mandats de paiement et aux RIB	RCD Répertoire Commun des Déclarants, pour une vérification partagée des SIRET
Authentification Et inscription fondées sur l'identité numérique de l'entreprise	Notifications électroniques Le taux AT/MP* par exemple	Déclarations hors DSN ou consultations
Nomenclatures Et référentiels actualisés mis à disposition	SOLTéA Plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage pour les employeurs	Les indicateurs

*AT/MP : Accident du Travail, Maladie Professionnelle

► Zoom sur InterOPS

La sphère sociale a créé en 2004 **un standard d'échange**, InterOPS, pour sécuriser et faire **inter-opérer les Systèmes d'Information des Organismes de Protection Sociale**. Elle a confié au GIP-MDS la gestion des modules qui ont permis la mise en place de ce standard. Fort de son succès, il fait partie des protocoles recommandés dans le Référentiel Général d'Interopérabilité (RGI) et il a récemment évolué afin de s'intégrer dans l'architecture de la Plateforme d'Etat, avec une déclinaison dans une technologie de type REST.

Le GIP-MDS peut diffuser la « suite jeton » sur demande de ses membres pour **trois types d'usage** :

- L'accès à un portail
- L'échange sécurisé entre applications
- Le cheminement sécurisé d'un internaute entre plusieurs sites

► Les déclarations ou les consultations hors DSN

Une quinzaine de **déclarations développées par des membres** du GIP-MDS sont **accrochées à net-entreprises.fr**. **L'utilisateur arrive directement sur le service** dans les conditions de sécurité et de traçabilité de net-entreprises.fr et **bénéficie d'une simplification de plus**.

Le portail **héberge également des services ou déclarations autres que la DSN**, via une délégation de maîtrise d'ouvrage qui inclut la conception, l'hébergement, l'exploitation, avec ou sans le recours au module mandat, **à l'instar de la C3S...**



Un nouveau service Indicateurs RH :

Ce service permet aux entreprises et aux experts-comptables, de se situer (ou leurs clients) au sein d'un secteur géographique, ou d'activité via des indicateurs relatifs à la politique de rémunération, la politique de recrutement, à la qualité de vie et aux conditions de travail.

Le module mandat

Focus sur un service mutualisé

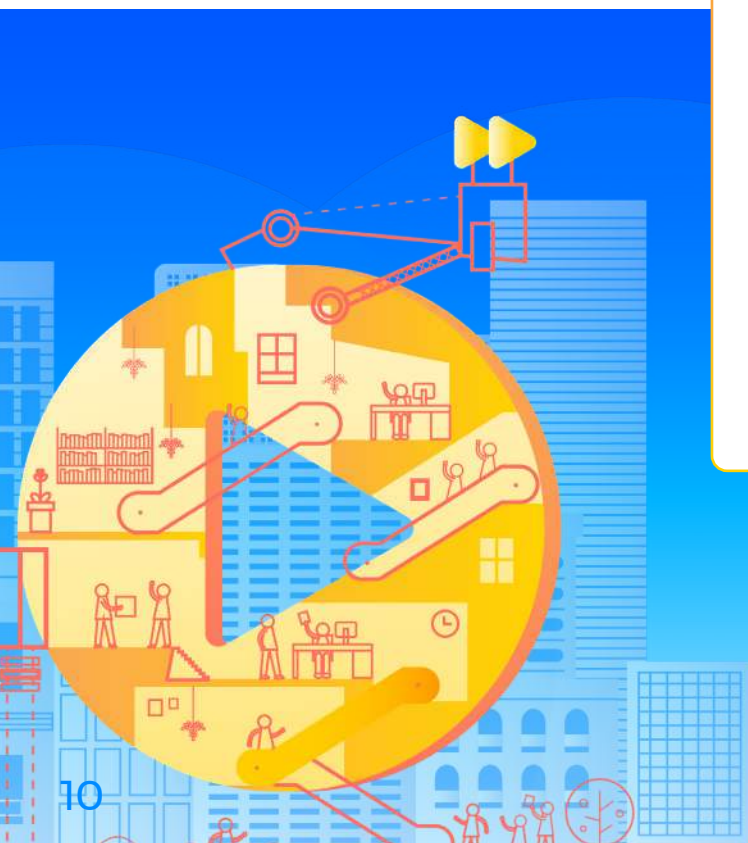
Les entreprises bénéficient d'un module mandat de paiement pour acquitter la DSN pour certains partenaires, la C3S et certaines cotisations du régime agricole ou de régimes spéciaux sur le portail net-entreprises.fr. Les mandats existants ou les RIB enregistrés lorsqu'un créancier est déclaré par l'entreprise sont réutilisés sans que l'utilisateur n'ait besoin de les re-saisir.

Le module mandat a également été conçu dans la logique du « Dites-le nous une fois » et offre un espace sécurisé pour stocker les mandats. Il peut être facilement inséré dans un parcours déclaratif pour un ou plusieurs créanciers. Le bénéfice pour les usagers serait qu'il soit à terme, pour les entreprises qui le souhaitent, une interface unique de saisie des mandats. Un mandat pour un même créancier peut être réutilisé pour plusieurs déclarations.

Les organismes qui souscrivent au module mandat bénéficient de l'investissement déjà réalisé et n'ont pas à créer leur propre module. Ils peuvent ainsi mettre à disposition l'outil de gestionnaire des mandats et les contrôles tels que la vérification de la validité des mandats par rapport au fichier Banque de France. Leurs utilisateurs peuvent également accéder à l'interface de saisie, acquittement et impression des mandats.

Fonctionnalités du module mandat

-  **Créer un mandat**
-  **Acquitter un mandat**
-  **Imprimer un mandat**
-  **Révoquer un mandat**
(qui a été acquitté)
-  **Rechercher un mandat**
(pour savoir si un mandat est acquitté)
-  **Mise à jour du référentiel des codes banques et guichets**
(Base Banque de France)
-  **Mise à jour du référentiel des créanciers**
-  **Mise à disposition des mandats via une extraction**



Notifications et nomenclatures

Des retours industriels

La mutualisation des services autour du portail a permis de développer des retours industriels avec des notifications dématérialisées, telles que l'envoi du taux personnalisé du prélèvement à la source ou l'abonnement aux notifications dématérialisées des taux AT/MP.

Un double enjeu !

1- Industrialiser la paie

Net-CRM

L'application Net-CRM est un flux retour de la DSN en API. Il propose des **Comptes Rendus Métiers automatiques machine to machine** : si un organisme met à jour un taux ou détecte une erreur dans la paie d'un mois, les éléments pour que la paie du mois soit bonne sont automatiquement adressés à l'employeur ou au tiers déclarant.

Mise à disposition de nomenclatures

Les éléments réglementaires sont directement intégrés aux logiciels, qu'il s'agisse de taux spécifiques, de nomenclatures ou de tables de référence. Les mises à jour sont alors notifiées automatiquement aux utilisateurs abonnés.

Les déclarants disposent d'un ensemble de référentiels à télécharger par leurs soins pour garantir la conformité des éléments transmis. Les abonnés reçoivent automatiquement les mises à jour du serveur de nomenclatures et des référentiels grâce à une industrialisation des process. Le déclarant peut accéder à une note qui expose le différentiel entre deux versions de nomenclatures.

2- Fluidifier les notifications officielles

L'objectif est de délivrer des envois officiels tracés qui remplacent les lettres recommandées, sous forme de notifications électroniques.



Fonctionnalités des notifications électroniques

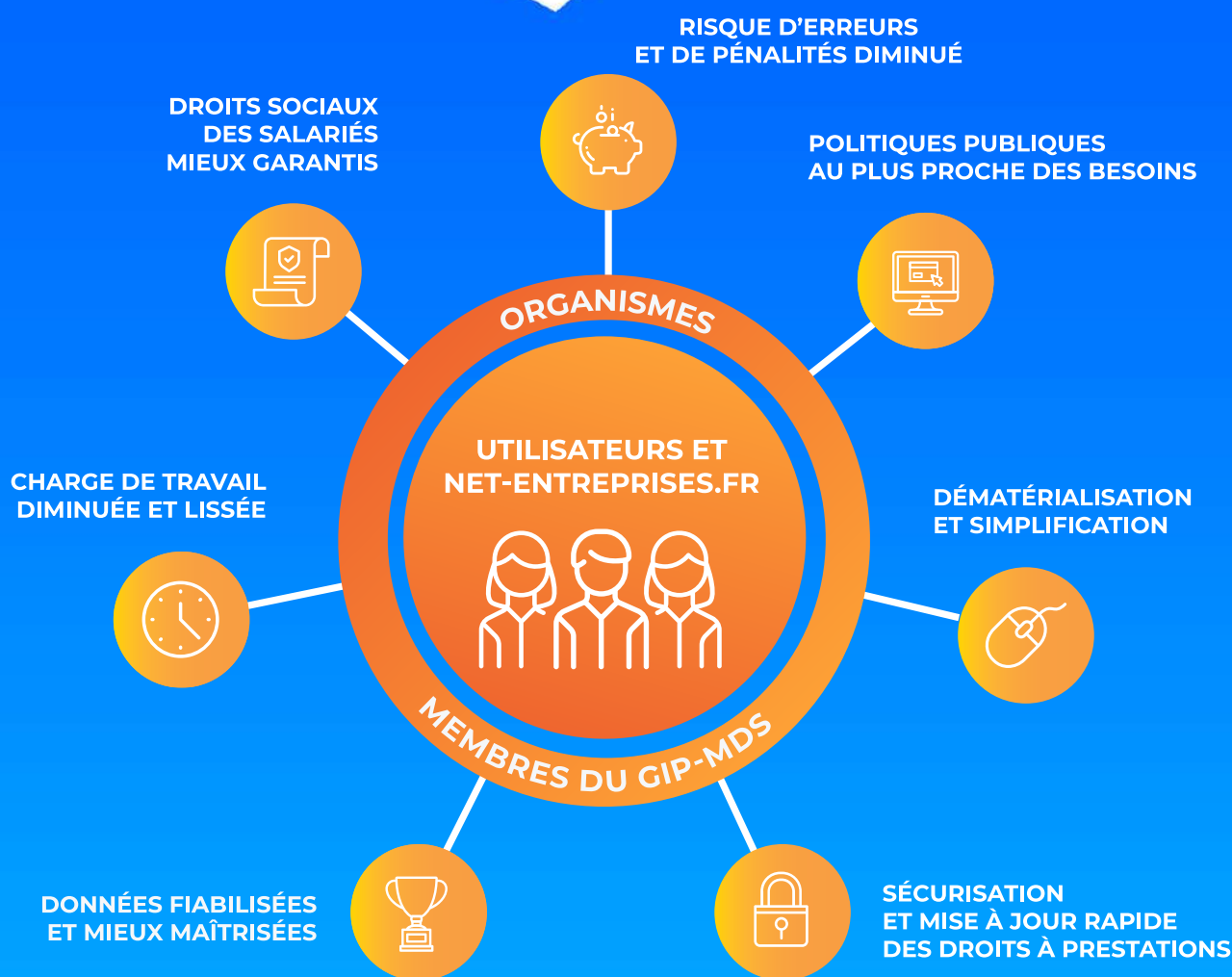
- Gestion d'inscription des déclarants aux notifications
- Interface de création de modèles de notifications
- Diffusion des notifications par mail, API ou tableau de bord, selon le choix de l'utilisateur à l'inscription
- Mise en place d'un service d'acquittement pour les envois officiels, avec traçabilité de leur prise en compte
- Stockage des notifications par entreprise avec suivi des acquittements
- Mise à disposition d'un accès de synthèse aux tableaux de bord incluant les CRM.



L'amélioration des processus d'automatisation pour la collecte, la publication des nomenclatures et la délivrance de notifications industrielles se poursuivent pour minimiser la charge, les risques d'erreurs et les délais de publication.

LE PRINCIPE DES SERVICES **NET-ENTREPRISES.FR**

" DITES-LE NOUS UNE FOIS "



Septembre 2024



NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF - AGIRC-ARRCO - CNAV - CNAM - CNAF - FRANCE TRAVAIL
UNÉDIC - MSA - CIBTP France - CS - CRPCEN - CTIP - FRANCE ASSUREURS
MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPNPAC - CPRPSNCF - CNIEG - CAMIEG - ENIM
CAVIMAC - CNBF - CRP RATP - CDC - RAEP - IRCANTEC - CNRACL - CFDT
CPME - CGT - CGT-FO - CNOEC - FNSEA - MEDEF - NUMEUM - UNAPL - U2P